

L'escale

Lettre
d'information
mensuelle
Mars 2026

ATLANTIQUE

n°
190

Port Atlantique
La Rochelle



LE SUCCÈS D'UNE PREMIÈRE

La présentation de nos marchés publics 2026 : un événement inédit qui s'est tenu à la Maison du Port, le 26 février. Un événement inédit et majeur, clairement en ligne avec notre projet stratégique en matière de création de valeurs, économiques, environnementales et sociales pour notre territoire. En ligne également avec les lois « Climat et résilience » et « Anti-gaspillage pour une économie circulaire ». La réglementation est là, mais notre feuille de route nous amène au-delà des obligations qui s'imposent à nous sur le volet social.

Sur les 25 M€ de marchés publics que nous avons passés en 2025, dont 8,5 M€ au bénéfice d'entreprises de Charente-Maritime, 85 % ont déjà fait l'objet d'une clause environnementale et 24 % d'une clause sociale. En 2026, nous atteindrons les 100 % de clauses environnementales réglementaires et nous ambitionnons un taux de 40 % pour les clauses sociales, versus 30 % imposés.

Plus de 100 prestataires et fournisseurs potentiels étaient présents le 26 février pour s'informer de la programmation de nos marchés 2026 et nous étions là pour répondre à leurs questions. Achats de biens, de services, de travaux, cette première nous a permis de détailler l'ensemble de nos marchés à venir et d'affirmer notre engagement RSE en termes de commande publique. Une commande publique à l'impact économique significatif pour nos partenaires, social et environnemental pour notre territoire. Et par laquelle nous réaffirmons notre cap : promouvoir l'emploi local, réduire notre empreinte carbone, développer les circuits courts et l'économie circulaire.

Sandrine Gourlet
Présidente du Directoire



Escale + : les services portuaires digitalisés

Une toute nouvelle plateforme numérique est désormais à la disposition des armateurs et chantiers navals pour gérer leurs escales « non commerciales » et les prestations associées, tels la distribution des fluides, le levage, le stationnement... Une innovation du Port au bénéfice du service clients, pour plus d'autonomie et de transparence.

Une grande partie des escales de navires est gérée par LR Traffic, le système d'information portuaire, mais pas toutes ! En effet, un certain nombre de bateaux n'y ont pas accès, soit parce qu'ils viennent pour de la maintenance au Pôle de Réparation et de Construction Navales (PRCN), soit parce qu'ils sont des navires de travail, comme la drague *Cap d'Aunis*, ou soit parce qu'ils ne transportent pas de marchandises, comme le *Belem*. Les armateurs de tous ces navires et les entreprises intervenantes bénéficient depuis le début de l'année d'un nouveau service dématérialisé, qui leur permet de gérer leur escale de façon fluide.

Il leur suffit pour cela de créer leur compte sur le portail web Escale +. L'activation du compte permet d'enregistrer leurs escales, que leur navire soit à quai ou sur un des terre-pleins du Bassin à Flot ou du PRCN.

La plateforme Escale + délivre un QR code unique par escale, qui sert d'identifiant pour l'ensemble des services proposés par le Port, qu'il s'agisse d'un raccordement aux bornes d'énergies ou de fluides, de l'utilisation de l'élévateur à bateaux, du passage de l'écluse pour une sassage, de la prise en charge des déchets, du suivi des consommations ou de la facture associée à l'escale.

« Escale + est le fruit d'un travail transversal des équipes du Port, se réjouit Nicolas Menard, directeur des Infrastructures. La réflexion est née en 2023, à la suite de nouvelles exigences réglementaires en termes de facturation. Le service des projets industriels s'est alors saisi du sujet pour le travailler de manière collaborative avec le service financier, mais aussi la capitainerie et le service informatique. » Deux ans ont été nécessaires pour aboutir à cette digitalisation des services du Port, avec l'aide côté développement de la société palloquoise Reply.

L'ensemble du développement d'Escale + représente un investissement de 110 K€ qui, au-delà de la dématérialisation, permet de réunir en une seule facture ce qui hier en nécessitait plusieurs. Un gain de temps pour tous, donc.

Aujourd'hui 60 prises électriques et 20 connexions à l'eau sont déjà intégrées à la plateforme et, progressivement, c'est l'ensemble des points de branchement qui vont être connectés à Escale +.

60

Le nombre de prises électriques disponibles avec Escale +.

40 %

L'objectif de clauses sociales fixé pour les marchés publics du Port.

70

Le nombre d'entreprises adhérentes de l'Union Maritime de La Rochelle.

PÔLE DE RÉPARATION ET DE CONSTRUCTION NAVALES

SEA POLE LA ROCHELLE

Une nouvelle étape

Présent au salon Euromaritime à Marseille, le collectif rochelais de la construction et de la réparation navales confirme sa dynamique. Désormais constitué en association, Sea Pole La Rochelle affirme ses ambitions et renforce sa visibilité.

Du 3 au 5 février, Sea Pole La Rochelle participait au salon Euromaritime à Marseille, en présence des entreprises Lecamus, AIS Elec, Ateliers mécaniques des Pertuis et SETA. Pour la première fois, le collectif était réuni sous une même bannière avec la Région Nouvelle-Aquitaine et Atlantic Cluster. « Les entreprises rochelaises sont très satisfaites des contacts établis sur place », souligne Nicolas Menard, directeur des Infrastructures au Port.



Créée il y a près de quatre ans, la marque Sea Pole La Rochelle fédère les savoir-faire locaux en matière de réparation et de construction navales, en mettant en avant la qualité des infrastructures et des services de la place portuaire. Depuis janvier 2026, le collectif est constitué en association, présidée par Nicolas Menard. « Ce passage en association est un signal très fort. La marque a gagné en visibilité avec des compétences et installations rochelaises

aujourd'hui bien identifiées par les armateurs et des syndicats professionnels tels que le GICAN*. Notre statut juridique nous permet maintenant d'adhérer à des organismes ou de rechercher des soutiens, notamment pour la formation ou le financement. Nous avons atteint la maturité nécessaire pour franchir cette étape et poursuivre le développement du pôle naval rochelais. »

* Groupement des Industries de Construction et Activités Navales.

RESSOURCES HUMAINES

CAPÉMARE Cap sur les formations à l'éolien offshore

Fin janvier, les membres du consortium Campus professionnel des énergies marines renouvelables (CAPÉMARE) ont ratifié la convention qui les unit, confiants dans les appels d'offres à venir pour l'éolien en mer.

La Rochelle Université, la Région académique de Nouvelle-Aquitaine, le Groupement d'intérêt public de la formation continue et de l'insertion professionnelle d'Aquitaine, le Lycée professionnel Raoul-Mortier de Montmorillon, le Lycée maritime et aquacole de La Rochelle, l'agence de communication Bluesign spécialisée dans les EMR et Port Atlantique La Rochelle, tous sont en ordre de marche. Leur objectif : contribuer à former des talents aux métiers d'avenir que représente la filière de l'éolien offshore sur

la façade atlantique. Une filière aux besoins conséquents en main-d'œuvre, en réponse aux objectifs énergétiques et de neutralité carbone de la France, avec notamment une capacité de 15 GW pour l'éolien en mer prévue par l'État dans le cadre de la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).

En lien direct avec le développement de l'éolien offshore, la valeur ajoutée pour le territoire néo-aquitain se chiffre à plus de 2 milliards d'euros, avec la création de 1 700



emplois dédiés à temps plein, sur 15 ans. La nécessité de former massivement s'impose donc, du pré-bac à bac +5, en formation initiale et continue. Dès la rentrée 2027, La Rochelle Université proposera ainsi deux parcours spécifiques de niveau master.

COMMUNICATION

L'ESCALE ATLANTIQUE Des avis très positifs !

L'enquête de satisfaction menée fin 2025 auprès de 1 788 lecteurs de la lettre d'information du Port a livré ses résultats.

La moyenne des avis positifs attribués à la lettre d'information du Port est de 4,5/5, identique à celle de la précédente enquête, réalisée en 2022. Survol des principaux items abordés accompagnés de leur niveau d'appréciation : plus de la moitié des sondés (62 %) lisent L'Escale Atlantique en entier ; 93 % trouvent la fréquence de parution mensuelle suffisante ; 94 % l'identifient comme la lettre d'information externe de

Port Atlantique La Rochelle ; 97 % l'estiment représentative de l'activité de la place portuaire ; 91 % accordent de la crédibilité aux informations qui y sont développées. Les rubriques ou thématiques préférées sont les suivantes : « Métiers du Port » à une forte majorité (62 %), « Infrastructures et aménagements » (59 %), « Trafic portuaire » (58 %), « Opérateurs et communauté portuaire » (50 %), « Édito » (41 %), « Transition écologique »



(36 %). Merci à toutes et tous, lectrices et lecteurs de L'Escale Atlantique, pour le temps que vous avez accordé à cette enquête. Et merci pour votre fidélité, sans aucun doute renforcée avec la nouvelle mise en page que nous vous proposons.

MARCHÉS PUBLICS

Une clause sociale de formation sous statut scolaire

Un Port créateur de valeurs économiques, environnementales et sociales, tel est l'axe 2 du projet stratégique de l'autorité portuaire. La feuille de route est tracée et des actions déjà bien engagées, en particulier via des marchés publics comportant notamment des clauses sociales.

« Alors que la réglementation nous impose 30 % de clauses sociales dans nos marchés publics, l'objectif que nous nous fixons dans notre projet stratégique 2025-2029 va au-delà, avec 40 % », indique Stéphane Lafoy, chef du service Achats et Affaires juridiques. Et cet objectif plus ambitieux que les textes le prévoient est en bonne voie avec déjà 24 % de marchés clausés en 2025.

Une démarche est ainsi initiée avec le club de l'Achat Social et Solidaire piloté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour intégrer dans les marchés publics du Port, une clause sociale de

formation sous statut scolaire, dont les bénéficiaires seront des élèves et étudiants du territoire. Ces élèves auront alors le statut de stagiaires, au sein d'entreprises titulaires de marchés publics du Port. « Dans un premier temps, nous ciblons des marchés pluriannuels représentant un fort volume d'achats, le montant du marché définissant le volume horaire dont peuvent bénéficier un ou plusieurs stagiaires dans le cadre de la clause sociale de formation sous statut scolaire. Nous avons déjà identifié une dizaine de marchés répondant à ces critères, comme les travaux subaquatiques, l'accueil

des escales croisières, le premier en lien avec le Lycée maritime et aquacole de La Rochelle, le second en relation avec le cursus BTS tourisme. La réflexion est en cours, le travail se poursuit avec nos partenaires. » « L'intégration d'une clause sociale de formation sous statut scolaire à nos marchés publics s'inscrit dans une démarche volontariste d'innovation sociale, poursuit Élodie Bacquet, directrice administrative et financière au Port. Nous faisons en sorte de mettre en œuvre des modalités scolaires novatrices, en tenant compte des spécificités de nos marchés, des entreprises et des besoins du territoire. »



Les partenaires de la formation sous statut scolaire

COMMUNAUTÉ PORTUAIRE



Dylan Mallard,
Responsable QHSE
Groupe Sica Atlantique

UNION MARITIME DE LA ROCHELLE Un club QHSE

Depuis fin 2025, une nouvelle thématique est au cœur des échanges entre les adhérents de l'Union Maritime de La Rochelle : la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement (QHSE).

L'idée de développer cette thématique au sein de l'Union Maritime de La Rochelle est venue du Groupe Sica Atlantique. « Nous avons déjà un tel groupe de travail entre plusieurs silos céréaliers en France, confie Dylan Mallard, responsable QHSE. Il nous a paru pertinent d'initier une démarche similaire, en la dupliquant à l'échelle de la place portuaire rochelaise. » C'est ainsi que Vincent Poudevigne, directeur général du Groupe Sica Atlantique, a présenté le projet à la commission « Qualité, Sécurité et Relations Clients » (QSRC) du Conseil de Développement de l'autorité portuaire. Un projet rapidement validé qui a permis, grâce à l'Union Maritime, la tenue d'une

première réunion le 9 décembre dernier, regroupant déjà une dizaine d'acteurs portuaires, avec un ordre du jour dense, selon Dylan Mallard. « Nous avons bien évidemment présenté nos activités, les moyens de prévention que nous mettons en place, nos différents retours d'expérience, l'organisation d'une cellule de crise, ou encore la programmation de nos visites préventives », déroule-t-il. Mi-mars, les acteurs portuaires vont à nouveau se retrouver pour continuer d'échanger, partager informations et bonnes pratiques sur cette thématique QHSE. Avec, à terme, la mise en place d'actions concrètes fédérant les équipes, en lien avec la commission QSRC du Conseil de Développement.

EXPOSITION

MAISON DU PORT « Icônes glacées »

L'exposition proposée par Boris Thomas fait suite à l'édition de son livre *Icônes glacées*. L'ouvrage présente une sélection de photos de personnes passionnées, adeptes du surf en hiver, période où la houle est souvent massive, la mer froide et la lumière du jour déclinant rapidement.

Ces « Icônes glacées », qui malgré les conditions rudes et sauvages, continuent de surfer hors saison, sont les témoins de ce qui se



« Icônes glacées » :
des clichés sur le vif

passer loin des clichés sur ce sport ou mode de vie, et de celles et ceux qui le pratiquent.

Sur le vif, sur terre, dans ou hors de l'eau, l'artiste essaie de faire passer au travers de ses images ce rapport direct avec la mer.

Il aime ces prises de vue souvent inattendues, avec des réglages parfois aléatoires, incertains, qui laissent apparaître du grain, de la

matière, comme des échos à la « rugosité » du surf en hiver. Le choix du noir et blanc et de ses contrastes contribue à accentuer cet aspect, même si la couleur apparaît parfois.

L'exposition « Icônes glacées » est à découvrir dans le hall de la Maison du Port jusqu'au 27 mars : 141 boulevard Émile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.


Emma Cazaurang
**CHARGÉE DE MISSION
ET DÉVELOPPEMENT MER ET UMLR**

Emma Cazaurang

À 26 ans, Emma Cazaurang conjugue avec enthousiasme ses missions pour les associations Matières Énergies Rochelaises et Union Maritime de La Rochelle depuis octobre 2025. Cette jeune professionnelle passionnée de RSE découvre l'univers maritime rochelais avec un sens aigu du collectif.

Le parcours d'Emma Cazaurang ne la prédestinait pas forcément au monde maritime. Originaire de Pau, elle pose ses valises à La Rochelle, il y a six ans, pour y poursuivre ses études. Après un bachelor en banque et assurance, elle s'oriente vers un master RSE et Stratégies de développement durable à Excelia, une spécialisation qui devient rapidement une véritable passion. « La RSE, c'est un domaine où il est impossible de s'ennuyer. J'ai besoin de projets à concrétiser et ce sujet couvre toutes les dimensions de l'entreprise », confie-t-elle.

Après plusieurs expériences dans de grands groupes du secteur des assurances, c'est une rencontre qui va orienter sa carrière vers la place portuaire. Sarah Sarrion, présidente de l'association MER et partenaire du club de volley qu'Emma préside, lui ouvre les portes de cet univers méconnu. Elle succède à Gwladys Imbart, qui occupait ce poste depuis deux ans avant de se consacrer à 100 % à Aquitaine Blue Energies. Depuis octobre 2025, Emma dédie 80 % de son temps à l'association MER et ses 25 entreprises adhérentes, et 20 % à l'UMLR qui en compte 70.

« Un monde dans le monde »

Pour cette jeune professionnelle, la découverte de l'univers portuaire est une révélation. « Je n'imaginais pas que cela recouvrait

autant de personnes et d'activités différentes. C'est un monde dans le monde, où tous les secteurs sont représentés », s'enthousiasme Emma.

L'art de mobiliser le collectif

L'engagement marqué de la place portuaire sur les questions de développement durable l'encourage particulièrement dans sa mission. « C'est très motivant d'accompagner les entreprises dans cette dynamique, dans un environnement lui-même très impliqué sur ces sujets », explique-t-elle.

Dans ses missions, Emma sait s'appuyer sur les besoins des entreprises adhérentes pour proposer des actions pertinentes. « J'aime travailler en étroite collaboration avec elles. L'importance du collectif est centrale : une initiative pour l'une peut profiter à toutes », insiste Emma. Tous les trois mois, elle anime des réunions des adhérents en groupe de travail, véritables moments de partage d'expérience qui renforcent les liens entre les acteurs portuaires.

Sa palette de missions est particulièrement large : communication, gestion de projets, organisation d'événements, animation du collectif... « C'est très stimulant, j'ai carte blanche pour m'approprier pleinement le poste et prendre des initiatives », se réjouit-elle. Cette polyvalence

et cette autonomie lui permettent d'apporter une vraie plus-value aux entreprises adhérentes, notamment grâce à sa connaissance pointue des réglementations et des cadres légaux. « Je suis très organisée et carrée. Les textes officiels et réglementaires ne m'ont jamais fait peur, au contraire. Les comprendre et les maîtriser est un atout. Mon expérience profite aux entreprises adhérentes qui n'ont pas toujours le temps de se pencher sur ces aspects », précise-t-elle.

Une présidente en première ligne

Le goût du collectif et de l'engagement, Emma le cultive aussi dans son autre vie. Joueuse de volley depuis l'âge de 12 ans, elle a découvert ce sport grâce à sa mère qui présidait un club dans les Pyrénées. Dès son arrivée à La Rochelle, elle rejoint les effectifs de La Rochelle Volley-Ball. Emma intègre rapidement le bureau, s'occupe de la communication, avant de prendre la présidence en 2022. Sous son impulsion, et avec le soutien rassurant des « anciens » restés présents auprès d'une équipe largement rajeunie, le club connaît une belle progression, passant de 140 à 330 licenciés.

« Au volley comme au travail, je n'ai pas peur d'être en première ligne et de prendre des responsabilités, mais j'aime m'appuyer sur un collectif », résume Emma.